



79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS – Tél. : 01.44.29.01.30. – 01.40.54.00.66.
site : www.umespe.com - email : umespe@club-internet.fr

NOTES BREVES UMESPE N° 30

Infos du Président

Le 7 décembre 2009

DU MINISTERE DE L'INCOMPREHENSION AU MINISTERE DU MEPRIS

En 8 ans à la présidence de l'U.ME.SPE., nous avons eu la chance, l'honneur ou l'obligation d'être en étroit contact avec le Ministère de la Santé. Il est étonnant de voir comment les ministres et leurs cabinets réagissent vis-à-vis de la médecine libérale spécialisée en général, voire des médecins soignants en particulier.

Fraichement nommé au ministère, tout juste élu à la présidence de l'U.ME.SPE., nous avons mené aux côtés de Claude MAFFIOLI, Michel CHASSANG et Michel COMBIER le combat de la revalorisation de la médecine générale, concrétisée par le 20 et le 30 euros, quelques jours après, Jean-François MATTEI, pédiatre de formation, accordait une revalorisation méritée aux médecins pédiatres et, lors d'un entretien en tête à tête, tous deux anciens internes des hôpitaux de Marseille, nous avons pu constater d'emblée la bonne foi, mais l'incompréhension d'un ministre humaniste totalement déconnecté de la réalité de la médecine libérale spécialisée. Il a fallu tout le poids de la CSMF derrière l'U.ME.SPE., des manifestations du DE, l'émergence de coordinations incontrôlables et irresponsables, pour arracher une majoration forfaitaire de consultation de 2 €. A titre d'exemple, rencontrant le ministre d'une manière impromptue dans les couloirs du Cabinet, il nous dit triomphant « ça y est, j'ai réglé la permanence des soins des médecins généralistes, bien sûr pour vous médecins spécialistes vous n'êtes pas concernés » et je lui rappelais avec humour que tous les soirs les médecins ferment la lumière des cliniques, de leurs cabinets et partent bien sûr le vendredi en milieu d'après midi pour faire leurs parties de golf. C'est le dernier entretien que nous avons eu avec Jean-François MATTEI avant l'arrivée de la canicule.

La période 2004 – 2007 a été une période riche en événements et si nous avons pu porter le tandem médecin traitant / médecin consultant qui, forcément, allait pénaliser, dans un premier temps, un certain nombre de médecins exerçant des spécialités cliniques à usage exclusif, c'est que nous avons retrouvé, au ministère mais également à l'Elysée, une écoute, une compréhension et un vrai dialogue de négociations où chaque partenaire apportait ses arguments, les défendait avec pugnacité, voire vivacité, mais respectait, d'une part, la fonction ministérielle, d'autre part, celle de représentant du premier syndicat des médecins spécialistes de France, un des piliers de la CSMF. On peut faire beaucoup de reproches à Philippe DOUSTE-BLAZY, il faut lui reconnaître un talent de dialogue et de médiatisation, Xavier BERTRAND apportant sa connaissance des dossiers et sa compréhension du monde libéral en tant qu'ancien assureur. Les négociations de la convention avec Frédéric VAN ROEKEGHEM ont été rudes avec, parfois, des éclats de voix, mais jamais de fausses promesses ou de trahison. Nous avons même réussi à obtenir un espace de liberté tarifaire pour les médecins du secteur 1 à travers le DA qui, finalement, n'a jamais été utilisé par ceux qui le demandaient avec vivacité. Nous avons pu mettre une CCAM technique en place sans actes perdants selon nos demandes et revaloriser significativement anesthésistes et chirurgiens et pour les autres un certain nombre d'actes techniques ; commencer à obtenir des compensations pour les spécialités cliniques, cette étape a été brutalement interrompue par l'arrivée de Madame Roselyne BACHELOT au ministère de la santé.

De l'incompréhension, nous sommes passés à une attitude de mépris. Incompréhension dès les premiers rendez-vous où un jeune inspecteur des Finances voulait nous apprendre, avec brutalité, comment organiser la chirurgie ambulatoire, où un autre membre du Cabinet nous expliquait qu'il fallait considérer la répartition géographique des médecins comme celle des sous préfets, nous ne citons pas de nom car ces hauts fonctionnaires ont un devoir de réserve et ne peuvent nous répondre, mais chacun reconnaîtra les difficultés relationnelles même lorsque, sur commande ministérielle ou présidentielle, il nous était demandé aux uns et aux autres de renouer un dialogue. Ce que nous pensions initialement être une volonté de marginaliser la CSMF, de changer les alliances et de renouer avec MG France pour faire plaisir à l'archaïque CFDT, s'est

transformé très rapidement en un rejet global de l'ensemble des médecins soignants, rejet de nos confrères hospitaliers d'abord, tout niveau de responsabilités confondu, du grand patron à l'interne, dans une réforme souhaitable non négociée, mal expliquée et inaboutie, qui n'a fait qu'ajouter chaos et méfiance de la part de nos confrères hospitaliers. Et même ceux qui, pour des raisons de tactique syndicale comme MG France et la FMF, ont soutenu les Etats Généraux, puis la loi HPST, se rendent compte que sur la permanence des soins, avec des décrets de pénalités, sur la répartition géographique avec des menaces d'amendes, avec une formation médicale professionnelle retirée à la profession, ils ont, eux aussi, été trompés. Pour les praticiens exerçant sur les plateaux techniques de l'hospitalisation privée, nous avons vu également des alliances hétéroclites autour de la FHP, une tentative de déstabilisation personnelle des leaders de la CSMF et de l'U.ME.SPE., à travers la manipulation de quelques uns de nos membres, pour un échec final puisque la convergence tarifaire a été repoussée aux calendes grecques.

La fin de ce parcours difficile pour un président de l'U.ME.SPE. se trouve paradoxalement confortée par l'attitude du ministère vis-à-vis de la médecine de premier recours. Le président de MG France peut se gargariser des EGOS et de la loi HPST à longueur de réunions, de décrier le rôle d'une médecine spécialisée de proximité réduisant les relations médicales à des circuits courts médecin généraliste-hôpital, médecin généraliste-chirurgien tel que ceci se passait au milieu du 20^{ème} siècle. La réalité, pour l'ensemble des médecins traitants, des médecins spécialistes en médecine générale, c'est également le rejet et le mépris, chaque année on leur impose des objectifs statistiques sur la prise en charge de la grippe saisonnière et lorsqu'arrive la pandémie H1N1 ils sont exclus du dispositif, vilipendés par le secrétaire général de la CFDT - puisqu'ils ne travaillent que pour « le pognon » - alors que, à juste titre, tous ceux qui sont mobilisés dans les centres de vaccination sont bien sûr salariés ou défrayés.

Finalement, en moins de trois ans, la structure globale du ministère de la santé s'est alignée sur les positions de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS) ou des énarques de Bercy, que la médecine serait agréable à gérer si l'on pouvait la faire sans les médecins soignants proches de nos concitoyens, dans leurs cabinets ou dans les structures hospitalières, et si tout pouvait se régler entre quelques médecins de Santé Publique et des inspecteurs des Finances de Bercy.

Si, dans les semaines à venir, dans les mois à venir, les politiques au plus haut niveau ne comprennent pas leurs erreurs, c'est une situation pire qu'au moment du Plan JUPPE à laquelle il faut s'attendre car il ne s'agit plus d'options politiques, il s'agit du rejet du système de soins, publics et privés, ambulatoire et en hospitalisation, auquel sont attachés nos concitoyens, et tous les sondages montrent qu'ils font toujours confiance aux médecins traitants, aux médecins spécialistes en tant qu'hommes, qu'ils exercent dans des structures libérales ou hospitalières. Le Président de la République est en train de se couper, à nouveau, d'un corps constitué, les Français risquent, un jour ou l'autre de lui en faire payer le prix.

Dr Jean-François REY

Président

(<http://jfrey.blog.lemonde.fr/>)



Une opportunité pour les médecins !

www.scamed.fr

Les médecins, sont sans cesse sollicités par les assureurs. Ils n'ont pas toujours le temps d'étudier les offres d'assurances et ne souscrivent pas toujours les contrats les plus adaptés à leurs besoins.

SCAMED, cabinet de courtage en assurances, est le partenaire privilégié du groupe MACSF.

SCAMED est spécialisé dans les assurances de prévoyance-santé, d'épargne, de retraite, de dépendance et de financement. Nous mettons nos domaines de compétence et de conseil au service des médecins.

CONCRETEMENT: En cas d'arrêt de travail, la CARMF, ne couvre ni les 90 premiers jours d'arrêt de travail, ni vos besoins financiers réels. SCAMED, vous propose donc le nouveau plan de prévoyance des médecins qui couvrira cette période non indemnisée et vous permettra d'adhérer à un plan global offrant une prestation mensuelle jusqu'à 65 ans. Le problème des retraites est d'actualité. Le niveau de retraite des médecins est menacé.

SCAMED, vous offre donc la possibilité dès aujourd'hui, d'adhérer au "RES Fonds de pension avenir" pour disposer d'un revenu complémentaire à l'âge de votre retraite.

Les offres de SCAMED en prévoyance, santé et retraite bénéficient des dispositions fiscales de la loi Madelin rendant les cotisations déductibles. Pensez-y !